

I. État des lieux de l'offre de soins communale et de proximité

Situation 1 : Vous avez des professionnels de santé sur votre commune

- Quelles professions avez-vous au sein de votre commune ?
- Combien de professionnels avez-vous par profession ?
- Faites-vous la différence entre les professionnels « Code de la Santé Publique » et les autres ?
- Sont-ils dans les mêmes locaux, partiellement regroupés, ou dans des cabinets isolés ?
- Sont-ils remplacés en leur absence (congrés, formation, ...) ?
- Accueillent-ils des étudiants en santé ?
- Si vous avez des médecins généralistes, travaillent-ils avec des infirmiers ASALEE, infirmiers en pratique avancée et/ou assistants médicaux ?
- Avez-vous une cabine de téléconsultation ?
- Avez-vous d'autres offres de soins ?
- Y a-t-il eu des départs récemment ?
- Si oui, ont-ils été remplacés ?
- Si non, où les patients ont-ils été orientés ?
- Avez-vous déjà réunis les professionnels de santé ?
- Existe-t-il une ESP (Équipe de Soins Primaires), MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) et/ou CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ?
- Si oui, quels professionnels composent cet ou ces exercice(s) coordonné(s) ?
- Avez-vous mesuré la densité de professionnels par rapport à votre population et comparé par rapport au niveau national ?
- Y a-t-il d'autres professionnels de santé dans les communes proches de la vôtre ?

Situation 2 : Vous n'avez pas de professionnels de santé ; il y en a dans les communes proches

- Quels professionnels sont installés dans les communes proches ?
- Combien y a-t-il de professionnels par profession ?
- A combien de kilomètres sont-ils installés ?
- Comment évaluez-vous l'accès à ces professionnels par vos habitants ?
- Existe-t-il une ESP (Équipe de Soins Primaires), MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) et/ou CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ?

Situation 3 : Vous n'avez pas de professionnels de santé ; il n'y en a pas dans les communes proches

- Votre commune est-elle couverte par une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ?
- Votre commune est-elle couverte par un CLS (Contrat Local de Santé) ou PLUSS (Plan Unique Santé Social) ?

Le besoin de vos habitants

- Quelle est le sentiment de vos habitants en matière d'accès aux soins ?
- Des professions sont-elles ciblées plus que d'autres ?
- Quel est le message véhiculé par la collectivité auprès des habitants ?

II. État des lieux de vos leviers d'attractivité

- Quelles actions mettez-vous en œuvre pour attirer des professionnels de santé ?
- Quels sont les résultats à ce jour ?
- Selon vous, quels sont les points de blocage ?
- Des annonces de recherche de professionnels sont-elles diffusées ?
- Des annonces de locaux disponibles sont-elles diffusées ?
- Si oui, sur quels réseaux ces annonces sont-elles diffusées ?
- Des communications de valorisation du territoire et du cadre de vie sont-elles réalisées ?
- Quels services mettez-vous en avant (garde d'enfants, écoles, commerces, loisirs, ...) ?
- Avez-vous déjà reçu une demande d'installation ? Comment l'avez-vous traitée ?
- Avez-vous déjà accueilli un nouveau professionnel ? Comment l'avez-vous accueilli ?
- Connaissez-vous le zonage des professionnels de santé sur votre commune ?
- Soutenez-vous financièrement les nouvelles installations ?
- Avez-vous identifié d'autres leviers financiers ?
- Avez-vous des locaux disponibles ?
- Sont-ils communaux, intercommunaux ou privés ?
- Sont-ils au sein d'un regroupement d'autres professionnels de santé ou isolés ?
- Proposez-vous un accompagnement en matière de logement ?
- Des actions d'éducation et prévention santé sont-elles menées auprès de vos habitants ?

Vous souhaitez développer votre offre de soins locale ?
Contactez-nous : anolis.conseil@gmail.com